ALÈS / Cité

Ales, place de la Gare



Stéphane BOSC, architecte (France), 37 ans Paula CAUSANILLES, architecte (Espagne), 29 ans Valentine LANDES, architecte (France), 25 ans

Avec : Pierre CASTANIER, architecte (France), 26 ans Richard DANQUIGNY, architecte (France), 36 ans

Bosc & Rouaud Architectes

3 place Chabaneau - 34000 Montpellier - France Tél. : +33 (0)4 67 06 92 74

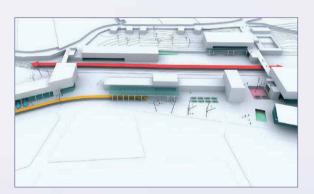
Port.: +33 (0)6 76 04 23 28 Fax: +33 (0)4 88 04 94 64 E-mail: contact@brarchi.com Site internet: http://www.brarchi.com

L'EQUIPE

L'équipe a été composée à l'occasion de ce concours, par un premier groupe : Paula Causanilles, architecte récemment diplômée de Valencia (Espagne), Valentine Landes, étudiante en architecture réalisant sa dernière année à Barcelone (Espagne) et Stéphane Bosc, architecte associé de l'agence Bosc & Rouaud architectes à Montpellier. Ce noyau dur a été renforcé ponctuellement mais régulièrement au long du concours par deux des architectes de l'agence, Pierre Castanier et Richard Danquigny.

LE PROJET

Stéphane Bosc, Paula Causanilles et Valentine Landes, avec Pierre Castanier et Richard Danquigny ont entrepris une relecture contemporaine de la place de la Gare comme le support des échanges, des flux, mais aussi d'une densité d'usages urbains qui dépassent les seules fonctions de mobilité. Habitat, commerces, loisirs, équipements publics, sportifs, hôtels... doivent former un vrai et large panorama de services urbains gagnés sur les friches ferroviaires. A Alès, l'infrastructure ferroviaire, implantée sur le piémont, a créé une fracture nette entre l'espace de la ville dans la plaine et les collines au caractère plus pavillonnaire. Ce projet de pôle urbain autour de la gare constitue une première étape dans la reconquête de cette limite. Habiter Alès, c'est habiter un milieu méditerranéen où le confort d'été est un enjeu majeur, trop souvent négligé aujourd'hui, au profit d'une sur-isolation généralisée. Cela signifie une pensée architecturale intégrant épaisseur de la façade (pierre massive), contrôle de la lumière (persiennes) et ventilation naturelle facilitée. La place de la Gare est le lieu, ouvert, public et urbain, qui articule cette densité d'usages.



L'AVIS DU JURY

Le projet s'appuie sur la construction d'un espace public majeur pensé à l'échelle de l'agglomération : la place de la Gare. Ce choix permet de comprendre le quartier à partir de son enjeu principal: la question multimodale. En revanche, il fonde toute sa réflexion sur le futur incertain de la trame de voies ferrées puisque la place de la gare ne peut exister comme espace public continu sans une forte pacification du trafic ferroviaire. Cette transformation est prévue, mais pas sur tout le trajet des trains et surtout pas dans l'immédiat. En prenant la place de la Gare comme espace public principal, l'aménagement de la plateforme sud se base sur l'utilisation de la pierre massive comme matière pour construire. Appuyés sur une forte densité, ces bâtiments offrent une cohérence esthétique et architecturale. Manque néanmoins une réponse à l'opportunité formidable que constitue la libération de plusieurs plateformes ferroviaires dans un centre-ville.

